Actes de langage et imaginaire linguistique. une étude de l'acte définitoire dans le discours « zouglou » en Côte d'Ivoire

Aimée-Danielle LEZOU KOFFI
lezoukoffi@live.com
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Abstract: In 1990, when the Ivorian society was leading trade unions, political and social struggle, a new musical genre arrived from the university campuses: *Zouglou*. Students denounce their deleterious living conditions against a backdrop of caustic or even violent discourse. This genre quickly left university campuses to establish itself as a characteristic type of Ivorian musical identity and a practice of speech. The observation of *zouglou* discourse - discourse as a unit of meaning anchored in a field of social practices that defines it - reveals a recurrent recourse to definition. This linguistic phenomenon thus contributes to the construction of meaning in verbal interaction. It is known that defining acts in discourse reveal as anchors of discursive identity. Beyond this consideration, our contribution, standing at the interface of pragmatics and sociolinguistics, would like to pose the hypothesis of defining acts as revealing of the linguistic imagination of the speakers. Definition activity, in fact, contributes to the dynamics of the French language in Côte d'Ivoire. Speech acts, imbued with the culture of the speakers, contribute to the diversity of French speakers.

Keywords: *language act, definition, linguistic imagination, zouglou.*

INTRODUCTION

Le mélomane de la musique *zouglou* observe, par-delà la mélodie rythmée et entraînante du genre musical, dans les textes supports, divers phénomènes langagiers et stylistiques qui fondent l'imaginaire linguistique des artistes [N'Galasso-Mwatha, 2010 : 15]. L'identification des imaginaires linguistiques consiste à mettre en relief dans le discours, les phénomènes ci-

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

dessus évoqués qui manifestent les attitudes linguistiques des artistes. Les textes *zouglou* sont une représentation du contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire : une soixantaine de langues locales y côtoient le français, langue officielle. Les individus évoluent dans un contexte plurilingue et multilingue où le français est en situation de diglossie. Or, l'on sait que « les représentations les plus riches, les plus extrapolées, les plus chargées d'affectivité ou d'identité sont souvent celles des communautés pluriglossiques » [Juillard cité par Canut, 1998 : 151] et l'imaginaire linguistique d'un locuteur sera bien évidemment identifié, construit et analysé dans et par son discours. Et nous y avons observé un foisonnement de phénomènes langagiers susceptibles de faire sens, parmi lesquels, l'acte définitoire. Dans une précédente étude [Lezou Koffi, 2016b], nous avions démontré que la définition dans les textes *zouglou*, par un fonctionnement syntaxique et énonciatif spécifiques, participait de la construction d'un type de discours *zouglou*, faisant sourdre une tonalité orale et éminemment dialogique. Les *zougloumen*, marginaux et déscolarisés en général, s'y posaient comme des références sociales, scientifiques et même linguistiques par l'usage de phénomènes tels la définition.

Nous posons, ici, l'hypothèse de l'acte définitoire en tant qu'il participe de la construction d'un imaginaire linguistique propre aux artistes *zouglou*. Notre objectif est de démontrer que certaines de ces définitions nourrissent la langue et la construction du sens du locuteur de langue française vivant en CI et participent, dès lors, de sa dynamique. La réflexion se fonde sur l'Analyse du Discours dans sa double dimension théorique et méthodologique : le discours dans ce cadre, est appréhendé dans un champ de pratiques sociales qui le particularisent. Les textes du corpus constituent une unité d'analyse, des recherches précédentes ayant procédé à « une catégorisation du genre à partir d'une anthropo-lecture, l'hypothèse de départ étant la caractérisation du *Zouglou* en tant que discours littéraire » [Adom, 2013b : 4]. L'analyse est menée en quatre étapes : d'abord, la présentation des contours notionnels et théoriques de l'acte définitoire ; ensuite, la description du phénomène *zouglou* suivie de celle des mécanismes de construction de l'imaginaire linguistique et enfin, le décryptage des incidences de cet imaginaire sur la dynamique du français en Côte d'Ivoire.

1. ACTE DEFINITOIRE : CONTOURS NOTIONNELS ET THEORIQUES

Théorie princeps de la pragmatique, la théorie des actes de langage s'oppose à la fonction de description assignée à la langue. Elle lui en donne une autre, celle d'accomplir des actions. L'ouvrage fondateur en est *How to do things with words* regroupant les conférences prononcées par J.L. Austin, philosophe britannique et initiateur de cette théorie[1]. Il distingue les énoncés constatifs des

[1] Traduction française par G Lane, *Quand dire c'est faire*, seuil, Paris, 1970.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

énoncés performatifs. Les premiers décrivent le monde et sont vrais ou faux. Les seconds, les performatifs, accomplissent une action et sont réussis, heureux ou non. Se rendant compte de la difficulté d'établir une frontière stricte entre constatifs et performatifs, Austin élabore la théorie des actes de langage, « speech acts ». Cette dernière admet que les énoncés sont dotés d'une force illocutoire et distingue dans une énonciation, trois types d'actes correspondant à des activités complémentaires et simultanées : les actes locutoires *(que dit-il ?)*, les actes illocutoires *(que fait-il ?)* et les actes perlocutoires *(pour quoi faire ?)*. Enfin, il en propose une taxonomie en cinq classes[2].

Les travaux d'Austin seront développés par J-R Searle dans deux ouvrages : Les *Actes de Langage* (1972), et *Sens et expression* (1982). Il définit la force illocutoire : « la composante qui permet à un énoncé de fonctionner comme un acte particulier » [Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 17]. Sur la base de douze axes classificatoires, distingue cinq catégories d'actes illocutoires : les assertifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et enfin, les déclarations.

Dans cette perspective, le langage ordinaire devient un objet d'étude. Et les actes langagiers convoqués dans les discours de la vie quotidienne sont susceptibles d'être classés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Ainsi, dans le cadre de la présente contribution, nous admettons que « demander ou fournir une définition, l'interpréter, l'évaluer, ou encore l'utiliser à des fins argumentatives sont des actes langagiers courants » [Riegel, 1987 : 29]. La définition est donc un acte empirique. Elle est la réponse à une question de type « qu'est ce que X ? » et à une demande d'information sur le sens de X. Elle correspond à la formule logique F(p) où F est un acte illocutoire et P le contenu propositionnel. En rapport avec la taxonomie de Searle, l'acte définitoire correspond simultanément à un acte assertif et un acte directif. Celui qui définit, en effet, engage sa responsabilité sur « la vérité de la proposition exprimée » et oriente l'angle de regard de l'interlocuteur en proposant ou en « imposant » sa compréhension de l'item à définir, adoptant dès lors, une posture énonciative. En effet, l'énonciation d'une définition, « mobilise(nt) un ensemble étroitement intégré d'aptitudes métalinguistiques et cognitives » [Riegel, 1987 : 29]. De plus, « Cette compétence définitoire fournit en retour au langage ordinaire un principe efficace d'autorégulation à travers certaines pratiques discursives des usagers » [Riegel, 1987 : 29].

Il existe, d'un point de vue énonciatif, deux grands types de définitions : les définitions descriptives et les définitions stipulatoires, objet de notre analyse. Les premières citées s'apparentent aux illocutions assertives de Searle :

> « Elles spécifient l'usage référentiel des mots à l'intérieur d'une communauté linguistique. Celui qui définit est détenteur d'un savoir linguistique. Il engage sa responsabilité sur la vérité du contenu propositionnel.

[2] Les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs, les expositifs.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

> La direction d'ajustement va des mots aux choses. La définition descriptive idéale est celle dont le contenu propositionnel sert le plus possible aux usages effectifs du terme à définir » [Riegel, 1987 : 34].

Le locuteur s'inscrit ainsi dans un rapport de force où il se pose comme une autorité scientifique voire sociale :

> « Il semble que tout locuteur soit et se sente autorisé en tant que tel à modifier provisoirement les règles du jeu lexical quitte à justifier les règles d'un tel acte. Encore une fois ce sont les positions des interlocuteurs et les rapports de forces dialogiques qui déterminent qui est le maître du jeu en la matière et les limites de son pouvoir » [*Ibidem*].

La définition stipulatoire, elle, est arbitraire. Le locuteur donne, d'un terme existant ou nouveau, une définition dont il impose l'usage, invitant le lecteur interprète à en faire autant. Elle engage son auteur dans au moins trois des cinq types d'actes illocutionnaires de la taxinomie de Searle : les déclaratifs, les commissifs et les directifs. Ces derniers ont la particularité d'avoir la même orientation, « l'ajustement entre les choses et les mots » [Riegel, 1987 : 34]. Avec la définition stipulatoire, les artistes *zouglou*, en général déscolarisés et socialement défavorisés pour la plupart, quittent la périphérie pour le centre… pour se poser comme références sociales et linguistiques.

2. PUISQU'IL FAUT DEFINIR, QU'EST CE QUE LE *ZOUGLOU* ?

Les premières notes du *Zouglou* résonnent au début des années 90. La Côte d'Ivoire connaît des turbulences sociopolitiques. Syndicats et mouvements divers prennent d'assaut les rues, manifestant pour échapper aux mesures drastiques que le gouvernement impose pour résorber la crise économique qui perdure. Ces manifestations, d'abord socioéconomiques se muent en manifestations politiques. Toutes les couches sociales réclament le multipartisme, la pluralité de la presse, la liberté syndicale… Les étudiants revendiquent de meilleures conditions de vie et d'études. Dans ce contexte, arrive le *Zouglou*, danse et musique, issu des cités universitaires, qui exprime les difficultés des étudiants. Deux versions tentent d'expliquer l'origine du lexème « *Zouglou* ». La première raconte que deux étudiants, Bruno Porquet, alias Opokou N'ti et Christian Gogoua (Jo Christy), riant de l'apparence d'une jeune fille, l'auraient utilisé la première fois :

> « Le terme exact aurait été « *zouglou bei* » (littéralement, la bien-aimée *zouglou*). Par la suite, le vocable fut employé pour signifier toute situation loufoque. Ainsi, imitant la gestuelle d'un certain professeur de philosophie, ils en vinrent à esquisser des pas de danse qui, parce qu'ils étaient plus ou moins

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

désordonnés et peu esthétiques, s'inscrivaient dans la logique caricaturale du *zouglou bei »* [Adom, 2013b : 6].

Dans la seconde version, *zouglou* signifierait en langue baoulé *« entassés comme un tas d'ordures »* et stigmatiserait la situation des étudiants qui se retrouvaient à cinq ou plus dans une chambre de cité universitaire. Puis, franchissant les frontières des cités universitaires, il est récupéré par des groupes de jeunes déscolarisés qui maintiennent son contenu revendicatif en élargissant les thèmes à toute la société ivoirienne. Le *Zouglou* acquiert ainsi le statut de phénomène populaire et national. En cela, il constitue un pont entre le monde universitaire et le reste de la société :

> « Les étudiants, groupe social acculturé et élite en puissance et le petit peuple des sans espoir, les cireurs de chaussures et autres gardiens de parkings. Tous reconnurent que sa langue de prédilection, *le nouchi*, outre le fait qu'elle est accessible à toutes les communautés nationales, et partant, échappe à l'« ethno-stratégie » [Konaté, 2002 : 778].

Phénomène urbain, le *Zouglou* devient le mode d'expression des jeunes gens n'ayant plus foi en l'avenir et se sentant exclus du système. En tant que tel (mode d'expression), les textes acquièrent une grande importance. Et c'est cette dimension de pratique de parole qui interpelle la pragmatique. Nous l'avons déjà mentionné, avec une forte tonalité orale, il fonctionne comme un dialogue, une conversation. Quelles seraient les valeurs discursives et linguistiques du *Zouglou* en tant qu'acte de langage ? Plus précisément, quelles sont les valeurs linguistiques d'un acte de langage déterminé dans *le Zouglou* : l'acte définitoire.

3. L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE EN *ZOUGLOU* : LES MATERIALISATIONS DISCURSIVES

La notion d'imaginaire linguistique s'appréhende selon deux points de vue : discursif et linguistique. Au niveau discursif, c'est une notion transversale se situant sur les plans individuel ou collectif, psychologique et social [N'Galasso-Mwatha, 2010]. L'imaginaire linguistique

> « recèle à la fois de la possibilité pour toute langue et pour tout fait de langue d'être observé, décrit, classé, évalué et pour tout sujet parlant ou écrivant de contribuer à l'élaboration, à la récréation, à la réinvention des formes de la langue qu'il pratique (…) cela à travers la classification et la hiérarchisation des usages et des usagers, donc leur légitimation ou leur délégitimation » [N'Galasso-mwatha, 2010 : 20].

Au niveau linguistique, Houdebine Gravaud [2010 : 29] réactualise la notion d'imaginaire linguistique (IL) dans les années 80 à partir de l'observation

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

de classes. Les évaluations des locuteurs sur la manière de parler (prononciation, niveau de langue, variétés de langue), encore appelées *attitudes* verbales relèvent de l'imaginaire linguistique dont les analyses décrivent et expliquent un état de langue. L'appréhension de la langue s'inscrit ainsi dans un cadre synchronique, dynamique avec une perspective descriptive et explicative. Les usages renvoient à la problématique des normes puisque ce qui est exprimé se trouve confronté avec ce qui est attendu [Lezou Koffi, 2015 : 27].

Dans le discours *zouglou*, les définitions stipulatoires sont convoquées à travers divers faits langagiers qui fonctionnent comme la matérialisation de l'imaginaire linguistique des usagers du français s'exprimant par le biais de ce genre. Nous les citons ci-dessous.

-Le nouchi

En Côte d'Ivoire, il existe trois variétés de français : le français populaire ivoirien, le français standard et le nouchi, variété argotique. Parler urbain issu du mileu des délinquants et de la pègre abidjanaise, le nouchi a été démocratisé par des courants musicaux tels le « *Gnaman-Gnaman* », le « *Zigueh*i » et maintenant le *Zouglou*.

Ex1 : « Savez-vous ce que l'on appelle un côcô ? Les côcôs, c'est les gens qui vivent dans la poche de leurs camarades, ceux là c'est les côcôs » (LES COCOS, Les côcôs).

Côcô signifie en nouchi, parasite et désigne les personnes qui vivent aux crochets des autres.

-Les néologismes

Les chanteurs *zouglous* créent des mots. Ainsi en est-il de *titrologue*s dans l'exemple ci-dessous qu'ils définissent pour en expliquer le sens.

Ex2 : « Les mieux informés sont les titrologues, ceux-là même qui chaque matin très tôt se retrouvent devant les kiosques à journaux pour lire les titres sans savoir le contenu » (Titrologues, les garagistes, titrologues, 2000).

-Le Code switching ou l'alternance codique

Il désigne une variation de code dans un même discours. En *Zouglou*, l'alternance est réalisée entre le français et les langues locales comme le Bété dans les exemples ci-dessous ou d'autres langues locales. Elle est également réalisée entre d'autres langues occidentales comme l'anglais, et le français. La définition consiste alors en une traduction.

Ex3 : « Bagnon joli bété » (Bill Gobert, Espoir 2000, Bilan, 2000)/Ex4 « Mais Lago ni couillon c'est-à-dire Dieu n'est pas couillon » (Calculeuse, Espoir 2000, Gloire à Dieu, 2006)

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

-Les analogies

Les chanteurs *zouglou* rapprochent les sujets de leurs discours d'éléments tirés de l'histoire (Cambodge), de l'actualité (antilaléca[3])…

Ex5 : « Mais est ce que vous savez ce qu'on appelle cambodgien ? Les cambodgien, ce sont les étudiants qui n'ont pas droit à la chambre. On sait pas trop pourquoi » (Gboglo Koffi, les parents du campus, Ambiance zougloutique, 1991).

Ex6 : « Tiens ce sachet. Ce qui est là dedans, on appelle ça antilaléca. Ça réveille en bas ». (@ntilaléca, Petit Yodé et l'enfant Siro. @ntilaléca, 2001).

-Les resémantisations

Nous entendons par resémantisation, le fait pour les locuteurs d'attribuer un sens nouveau à des items existant déjà.

Ex7 : « La démocratie c'est l'état du peuple pour le peuple » (Wakalomé, les Garagistes, tapis rouge, 2004).

Ex8 : « On sait qu'en politique, mon peuple veut dire mes moutons, notre économie signifie ma tirelire, une Côte d'Ivoire nouvelle veut dire voler de nouveau » (Africains présidents, Espoir 2000, 4ème Mandat, 2001).

Dans le corpus, l'on identifie plusieurs procédés de resémantisation . Celles fondées sur une analogie phonique :

Ex9 : « C'est quoi ça ? Les Mange-mille sont les jeunes filles qui adorent beaucoup les billets de mille » (Mange mille, Esprit de yop).

Les resémantisations doublées de parodie. En effet, les exemples 10 et 11 jouent sur l'analogie phonique entre les patronymes de personnalités politiques[4] et opérateurs économiques[5] de Côte d'Ivoire. Les lexèmes « bra (s) » et « Kanon » se rapprochent du coup de poing qui bien sûr, se trouve dans le prolongement du bras et de la pièce d'artillerie servant à lancer des projectiles. Le rapprochement des deux lexèmes subsume la puissance du coup de poing. Par ailleurs, la locution « taper dans le dos » signifie trahir, courtiser l'épouse d'un proche.

*Ex10 : « Même **Bra(s) Kanon** c'est-à-dire il t'a donné un poing » (Touriste, Poussins choc).*

*Ex11 : « **Tapé Dos** c'est lui qui cherche la femme de son ami ». (Tapé Dos, Magic System, qui dit mié, 2007).*

[3] Du nom donné à un remède censé guérir du SIDA et dont la promotion avait fait grand bruit à l'époque.

[4] M. DenisBra Kanon, homme politique ivoirien proche du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, originaire de l'ouest de la Côte d'Ivoire est né dans les années 1930 et mort le 10 juin 2009. Il a été ministre de l'agriculture sous le président Félix Houphouet-Boigny.

[5] M. Lucien Tapé Doh est l'ancien président du Conseil d'Administration de la Bourse du Café et du Cacao de Côte d'Ivoire.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

-La paronymie

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent fortement par la forme, l'orthographe mais qui ont des sens différents. Dans l'exemple 12, l'artiste sur le modèle de « batteur » construit « guitareur, pianeur et violeur ». La définition arrive parce que « violeur » existant déjà dans la langue française avec un sens autre : « un violeur est la personne qui se rend coupable d'un viol » et non celle qui joue du violon.

Ex12 : « Une artiste mécontent avait dit (…) moi avant j'étais batteur, quelques fois guitareur, quelques fois pianeur, quelques fois violeur c'est-à-dire il joue au violon » (L'école ivoirienne, Fitini, Tout Mignon, 2000).

-Des phrases à structure triadique

Ces phrases, organisées en trois parties fonctionnent à partir des phénomènes d'échophonie « stupéfait/si tu peux tu fais » mais aussi d'échosémie *« tous unis autour d'une tasse de thé/unité »*. Les structures détachées *« chez nous en zouglou (Ex13) »* et *« c'est ça nous les zouglou (Ex14)»* s'inscrivent au cœur de la problématique de l'imaginaire linguistique par le biais des définitions stipulatoires. En effet, en posant le *Zouglou* à la fois comme un code et une communauté, les locuteurs revendiquent le caractère arbitraire des définitions, expression de leur liberté :

Ex13 : « Le tonton est stupéfait, chez nous en zouglou, ça veut dire si tu peux tu fais » (Guéré, Yodé et Siro, Signe Zo, 2008).

Ex14 : « Tous unis autour d'une tasse de thé, c'est ça nous les zouglou, on a appelé unité » (Libérez, collectif, haut les cœurs, 2002).

-La circularité

C'est le fait de définir une notion par elle-même. Ce faisant, le locuteur présuppose partager les mêmes valeurs que son auditoire. La construction de sens s'en trouve facilitée :

Ex15 : « Femme c'est femme » (Petit Pompier, Magic System, Petit pompier, 2005).

Ex16: « La loi c'est la loi » (Article 48, collectif Article 48, 2005).

-L'humour et la grivoiserie

Ils sont devenus un trait caractéristique du *Zouglou* puis, de l'Ivoirien :

Ex17 : « Qui connaît papa polo ? C'est un cannibale. Il content[6] *la tête. Il content aussi les côtes » (Papa Polo, Petit Denis).*

[6] Veut dire « il apprécie ».

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

-Manifestation d'un déficit de la langue française

L'exemple 19 présente une connaissance de la définition attendue que l'on confronte avec une situation comme pour interroger la langue et indiquer le déficit dans le système lexical de la langue française. La définition apparait comme le point de vue de l'énonciateur marqué par la formule emphatique « pour moi » dans l'exemple 18.

*Ex18 : « Pour moi**, la xénophobie** c'est quand un ivoirien ne peut pas faire le commerce de bœufs dans son propre pays tout simplement parce qu'il est étranger » (Xénophobie, Espoir 2000, gloire à Dieu, 2006).*

*Ex19 : «On nous a dit à l'école que **le xénophobe** c'est celui qui n'aime pas l'étranger mais je me demande dans des cas bizarres où ton étranger ne t'aime pas comment tu peux l'appeler ». (Xénophobie Espoir 2000, gloire à Dieu, 2006).*

-La contextualisation

Le phénomène de contextualisation dans les exemples ci-dessous ressortit à la traduction en français ivoirien de l'expression « de bon matin » pour dire « tôt le matin (6 heures) ou alors de l'anglais « no smoking » : au lieu de l'habituel « interdiction de fumer », l'on a « faut pas fumer ici là ». La modalité impérative est toujours présente mais l'omission du pronom « il » de même que la particule discursive « là » sont caractéristiques de cette variété de langue [Knutsen Moseng, 2007].

Ex20 : « Un bon matin c'est-à-dire à 6 heures » (Petit Pompier, Magic System, Petit pompier, 2005).

Ex21 : « Tout était écrit no smoking. Si tu comprends pas anglais ça veut dire faut pas fumer ici là » (Premier jour, Yodé et Siro, @ntilaléca, 2001).

Les différents phénomènes observés dans la construction de l'imaginaire linguistique des locuteurs font sourdre une forte variation linguistique qui prend des formes diverses : le nouchi, le français populaire ivoirien, la contextualisation… Le choix de ces variétés de langues est, à notre sens, symptomatique de l'opinion, de l'évaluation et de l'appréciation des artistes *zouglous* sur leur langue d'expression.

4. QUELLES INCIDENCES SUR LES ATTITUDES LINGUISTIQUES ET LA DYNAMIQUE DES LANGUES EN CI?

La notion d'attitude linguistique occupe une place de choix dans les travaux liés au multilinguisme dans la linguistique contemporaine. L'attitude linguistique se définit comme « l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières » [Canut, 1996 : 349]. L'on

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

distingue entre attitudes instrumentales liées à des enjeux sociaux de positionnement (dimension individuelle) et attitudes intégratives, liées au désir d'affiliation et d'intégration au groupe de pairs (dimension collective) [Knutsen, 2007 : 238]. Enfin, notons que les attitudes linguistiques se caractérisent par des oppositions binaires : conscience *versus* non conscience, sécurité *versus* insécurité linguistique, résistance *versus* adhésion.

L'observation des phénomènes matérialisant les imaginaires linguistiques en *Zouglou* reflète la conscience qu'ont les artistes d'évoluer dans un univers plurilingue. L'alternance codique, pratique courante chez les locuteurs ivoiriens le démontre assez bien. Ils alternent entre les langues locales et le français de même que l'anglais. Il faut préciser que le français est la seule langue d'instruction en Côte d'Ivoire mais elle n'est pas la langue maternelle pour bon nombre de locuteurs qui sont de facto, au moins bilingues. Abidjan, lieu d'éclosion et d'expression du *Zouglou*, connaît un contexte sociolinguistique favorable au plurilinguisme. En effet, la ville connaît une croissance démographique liée aux flux migratoires et les différentes communautés s'organisent sur le modèle des campagnes, « transposition de véritables villages à Abidjan avec les coutumes et tout ce que cela comporte de corollaire » [Zanou et Aka cités par Knutsen Moseng, 2007 : 123]. Les communautés de langues et de cultures différentes cohabitent ainsi.

De même, les artistes zouglou ont conscience de l'existence des variétés de Français. Les trois variétés de la langue française en Côte d'Ivoire : le français populaire ivoirien, le français standard et le nouchi ; sont régulièrement convoquées dans le discours. Les critiques analysent cette option pour le français comme un refus de se fondre dans une aire linguistique spécifique. Cette attitude linguistique a fortement contribué à populariser le genre musical dans un environnement où, à l'instar d'autres pays africains, la Côte d'Ivoire recherchait, sur le plan culturel en général et musical en particulier, un genre qui la caractérise :

> Quand donc aurons-nous notre musique nationale ? Quel jour plaira-t-il au très haut de nous gratifier d'une musique qui, rien qu'à ses premières notes, évoquera, signalera la Côte-d'Ivoire de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud ? [Konaté, 2002 : 777].

L'activité définitoire laisse également entrevoir une conscience de la norme. Les artistes montrent sans ambages qu'ils savent ce qui « est juste », « ce qui se dit ». D'ailleurs, la définition est souvent convoquée pour expliciter des notions. On pourrait y lire un refus d'être bridé par la norme. La définition devient alors le mode d'expression d'une attitude décomplexée vis-à-vis de la langue française de même qu'elle est également un espace de liberté qui s'exprime par une re-création de la norme.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

Cette propension à re-sémantiser les expressions de la langue, à recréer la norme a, l'on s'en doute bien, de fortes incidences sur la dynamique des langues en général mais surtout de la langue française[7]. En irriguant le discours des mélomanes ou des locuteurs qui se l'approprient et en font usage, l'acte définitoire contribue au renouvellement de la langue française en Côte d'Ivoire. De plus, ces variétés de langue qui évoluent dans le voisinage immédiat les unes des autres ont des frontières poreuses. En effet, elles ne sont plus ; du moins en Côte d'Ivoire ; des outils de catégorisations sociales des locuteurs. On assiste à une diversification des usages, matérialisée par une pluralité des formes du Français. Celui-ci acquiert en Côte d'Ivoire une couleur propre et est désigné sous le terme de français local ou français ivoirien[8].

CONCLUSION

L'analyse s'est donnée pour objet, la construction des imaginaires linguistiques par le biais de l'acte définitoire dans le discours zouglou. Elle révèle que les manifestations en sont plurielles. Les conséquences de ces dernières sont de deux ordres. Du point de vue des artistes le *Zouglou* leur définit une identité linguistique. Leurs imaginaires linguistiques traduisent une attitude décomplexée vis-à-vis de la langue française. Le français, langue officielle en Côte d'Ivoire est un moyen et certainement pas une finalité. Du point de vue de la dynamique des langues, les définitions se révèlent un facteur de renouvellement de la langue française.

Au terme de l'analyse, une interrogation, celle de l'adhésion des locuteurs à la langue française. Si à l'affirmative, les avis sont divergents et les discussions en cours, la négative n'est pas envisageable non plus. L'attitude des locuteurs n'est certainement pas le lieu d'un rejet. Si l'on se réfère à l'identité transgressive issue de la philosophie zouglou, l'on pourrait supputer une insoumission au Français. L'acte définitoire y est la manifestation de leur liberté: liberté vis-à-vis de la norme surtout scolaire, vis-à-vis des contraintes linguistiques, discursives et donc sociales. La langue est au service de leur visée, celle de décrire la société ivoirienne et d'en pointer les maux. A l'instar de l'œuf Humpty Dumpty, « ils font signifier aux mots exactement ce qu'ils ont envie de leur faire signifier, la question étant de savoir qui est le maître (…) Et c'est tout » [Lewis Caroll, 1931].

[7] Nous nous limiterons à l'analyse de la dynamique de la langue française, le corpus que nous étudions étant composé de productions langagières en français.
[8] Kouadio (1998), Boutin (2003, 2008), Kouamé (2007, 2012), Adopo (2009), Lezou Koffi (2016).

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

Bibliographie

ADOM, Marie Clémence (2012), *Des formes de la nouvelle poésie ivoirienne : essai de théorisation du zouglou*, Volumes 1 et 2, Thèse pour le Doctorat d'Etat es Lettres et Sciences Humaines, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

ADOM, Marie Clémence (2013a). « Le zouglou. Pour et contre une conscience dialectale : jeux et enjeux des choix langagiers dans la poésie urbaine de Côte d'Ivoire ». In : *Penser er représenter l'ethnie, la région, la nation, Ethiopiques*, 90-1er semestre, Dakar, p.1-22.

ADOM, Marie Clémence (2013b), *Mélanges autour du Zouglou. Anthropolectures d'un genre néo urbain de Côte d'Ivoire. Nodus Sciendi*, volume spécial 2, http://www.nodusciendi.net/vol_spe2.php; accédé le 29 mars 2015.

AUSTIN, John (1970), *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris.

BARBIER, Prisque (2011), « Place et rôles de la chanson dans la dynamique sociolinguistique ivoirienne ». In GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne n° 17 – *Variétés et diffusion du français dans l'espace francophone à travers la chanson*, p. 47-60.

CANUT, Cécile (1998), « Entre analyse de contenu et analyse de discours. Bilan des discussions et propositions » in *Imaginaires Linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, Paris, p.147-160.

DILLER, Anne-Marie. & RECANATI, François (1979), *La pragmatique. Revue Langue française*, 42, Larousse, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Nathan Université, Paris.

KNUTSEN, Moeseng Anne (2007), *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire), étude d'un continuum linguistique et social.* Oslo, University of Oslo.

KONATE, Yacouba (2002), « Génération zouglou ». In *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 168 |2002. Mis en ligne le 25 décembre 2005. URL : http://etudesafricaines.revues.org/166. Consulté le 11 octobre 2012.

LEZOU KOFFI A. D. (2015), « Instances normatives comme outils de « crédibilisation » du discours dans le récit Kourouméen », *Revue de littérature et d'esthétique Négro-Africaines*, Vol.1 Langues/Linguistique, n 15-2015, ILENA, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, p.24-44.

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle (2016), « Dynamique des langues et enjeux identitaires. L'exemple de la ville d'Abidjan ». In BOUTIN Akissi Béatrice et KOUADIO N'Guessan Jérémie (Dir.). *Le français dans les métropoles africaines*. *Le Français en Afrique*, 30. Nice, p.11-24.

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle (2016), «Effets de sens du fonctionnement syntaxique et énonciatif de l'acte définitoire dans le discours zouglou ». In LEZOU KOFFI, VAHOUA, KRA (Dir.). *Cheminements Linguistiques. Mélanges en hommage à N'Guessan Jérémie KOUADIO*. Saarbrücken, Editions universitaires européennes, p.535-552.

MOESCHLER, Jacques & REBOUL, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Seuil.

N'GALASSO-MWATHA, Musanji (Dir.) (2010), *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*. Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.

PASCUAL, Elsa et PÉRY-WOODLEY, Marie-Paule (1995), « La définition dans le texte », *Atelier Texte et Communication : Journées "Le texte de type* consignes*", w3.univ-tlse2.fr/erss/textes/pagespersos/pery/articles/prescot_95.pdf*, consulté le 31 mars 2014.

REBOUL, Anne (1995), « La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence ». In *L'information grammaticale*, 66. C.R.I.N.-C.N.R.S. & I.N.R.I.A, Lorraine, p.32-37.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)

RIEGEL, Martin (1990), « La définition, acte du langage ordinaire - De la forme aux interprétations ». In Chaurand Jacques & Mazière Francine (Dir.), *La définition*, Larousse, Paris, p. 97-110.

RIEGEL, Martin (1987), « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs ». In RIEGEL, Martin et TAMBA, Irène (Dir.). *Langue française*, 73. L*a reformulation du sens dans le discours.* Paris, p. 29-53.

SARFATI, Georges-Elia (2002), *Précis de pragmatique*. Paris : Nathan Université.

BDD-A27608 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 03:08:10 UTC)